



NON AU RIFSEEP ! Exemption pour les ITRF, ITA et Bib. Abrogation pour les AENES.

lundi 27 mars 2017, par [Bariaud](#)

COMMUNIQUE DE PRESSE

NON AU RIFSEEP !
Exemption pour les ITRF, ITA et Bib.
Abrogation pour les AENES.

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) cherche à faire passer le RIFSEEP dans l'urgence. Alors que le gouvernement est sur le départ, il veut imposer en force ce système de primes que la majorité des personnels de l'ESR et plus généralement de la Fonction publique rejette.

Rappelons que le RIFSEEP est une prime à la tête du client (tant pour l'IFSE que pour le CIA), il individualise le travail et sa rémunération, il vise à mettre en concurrence les personnels, il est inégalitaire dans son principe comme dans son application (par exemple, il ne traite pas les ITA et les ITRF de la même façon)...

Pour conclure, le RIFSEEP constitue une attaque directe contre le statut de fonctionnaire, car il relie une part importante de la rémunération (les primes) à la fonction exercée par l'agent, et non au grade qu'il détient. C'est donc une attaque contre l'indépendance du fonctionnaire, garantie par son statut, qui lui permet de mener à bien les missions de service public.

Depuis plus d'un an, des mobilisations ont lieu dans l'ESR, notamment à l'INRA, pour empêcher sa mise en place.

Lors de la première réunion de présentation du dispositif par le ministère, la FERC CGT a lu une déclaration dénonçant le RIFSEEP. La FERC CGT dénonce le cadre des concertations (dont la réunion du 28 mars) qui vise à discuter de la mise en place du RIFSEEP.

La FERC CGT appelle d'ores et déjà les personnels à se mobiliser LUNDI 10 AVRIL, jour de réunion du Comité technique ministériel (CT-MESR) qui discutera du RIFSEEP. Elle appelle les personnels à faire grève et à manifester devant le ministère pour y affirmer leur refus que ce système soit mis en place.

La FERC CGT s'adresse à toutes les organisations de l'ESR opposées à cette mise en place pour lancer un appel commun à faire grève et manifester.

LUNDI 10 AVRIL
TOUS ENSEMBLE POUR L'EXEMPTION DU RIFSEEP POUR LES ITRF, ITA ET BIB
ET POUR L'ABROGATION DU RIFSEEP POUR LES AENES.

Montreuil, le 27 mars 2017

FERC CGT - Case 544 - 93515 MONTREUIL CEDEX - TEL. 01 55 82 76 12

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) cherche à faire passer le RIFSEEP dans l'urgence. Alors que le gouvernement est sur le départ, il veut imposer en force ce système de primes que la majorité des personnels de l'ESR et plus généralement de la Fonction publique rejette.

Rappelons que le RIFSEEP est une prime à la tête du client (tant pour l'IFSE que pour le CIA), il individualise le travail et sa rémunération, il vise à mettre en concurrence les personnels, il est inégalitaire dans son principe comme dans son application (par exemple, il ne traite pas les ITA et les ITRF de la même façon)...

Pour conclure, le RIFSEEP constitue une attaque directe contre le statut de fonctionnaire, car il relie une

part importante de la rémunération (les primes) à la fonction exercée par l'agent, et non au grade qu'il détient. C'est donc une attaque contre l'indépendance du fonctionnaire, garantie par son statut, qui lui permet de mener à bien les missions de service public.

Depuis plus d'un an, des mobilisations ont lieu dans l'ESR, notamment à l'INRA, pour empêcher sa mise en place.

Lors de la première réunion de présentation du dispositif par le ministère, la FERC CGT a lu une déclaration dénonçant le RIFSEEP. La FERC CGT dénonce le cadre des concertations (dont la réunion du 28 mars) qui vise à discuter de la mise en place du RIFSEEP.

La FERC CGT appelle d'ores et déjà les personnels à se mobiliser LUNDI 10 AVRIL, jour de réunion du Comité technique ministériel (CT-MESR) qui discutera du RIFSEEP. Elle appelle les personnels à faire grève et à manifester devant le ministère pour y affirmer leur refus que ce système soit mis en place.

La FERC CGT s'adresse à toutes les organisations de l'ESR opposées à cette mise en place pour lancer un appel commun à faire grève et manifester.

LUNDI 10 AVRIL TOUS ENSEMBLE POUR L'EXEMPTION DU RIFSEEP POUR LES ITRF, ITA ET BIB ET POUR L'ABROGATION DU RIFSEEP POUR LES AENES.

Montreuil, le 27 mars 2017